

2013

Comprendre la vie des adolescentes avant et après la migration: Enquête réalisée sur les sites d'origine auprès d'anciennes filles migrantes employées comme aide-ménagères

Gisele Kaboré
Population Council

Follow this and additional works at: https://knowledgecommons.popcouncil.org/departments_sbsr-pgy



Part of the [Demography, Population, and Ecology Commons](#), [Family, Life Course, and Society Commons](#), [Gender and Sexuality Commons](#), [International Public Health Commons](#), [Medicine and Health Commons](#), and the [Migration Studies Commons](#)

Recommended Citation

Kaboré, Gisele. 2013. "Comprendre la vie des adolescentes avant et après la migration: Enquête réalisée sur les sites d'origine auprès d'anciennes filles migrantes employées comme aide-ménagères," Rapport technique. Ouagadougou: Population Council.

This Report is brought to you for free and open access by the Population Council.

COMPRENDRE LA VIE DES ADOLESCENTES AVANT ET APRÈS LA MIGRATION :

ENQUÊTE RÉALISÉE SUR LES SITES D'ORIGINE AUPRÈS
D'ANCIENNES FILLES MIGRANTES EMPLOYÉES COMME
AIDE-MENAGÈRES



GISELE KABORÉ



Le Population Council s'attelle aux questions cruciales de la santé et du développement – qu'il s'agisse d'endiguer la progression du VIH, d'améliorer la santé reproductive et d'offrir aux jeunes la promesse d'une vie satisfaisante et productive. Par ses travaux de recherche en biomédecine, en sciences sociales et en santé publique dans 50 pays, il s'efforce d'apporter avec ses partenaires des solutions qui conduisent à des politiques, des programmes et des technologies plus efficaces, pour améliorer la vie partout dans le monde. Fondé en 1952, le Population Council est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Il siège à New York sous la conduite d'un conseil d'administration international.

Population Council
One Dag Hammarskjold Plaza
New York, NY 10017

Population Council
01 BP 6250
Ouagadougou 01
Burkina Faso

www.popcouncil.org

Indication de source suggérée: Kaboré, Gisele. 2013. "Comprendre la vie des adolescentes avant et après la migration: Enquête réalisée sur les sites d'origine auprès d'anciennes filles migrantes employées comme aide-ménagères." Ouagadougou: Population Council.

Photo courtoisement offerte par Population Council.

© 2013 The Population Council, Inc.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. Methodologie.....	1
3. Resultats.....	2
3.1 Caractéristiques des Filles Enquêtées	2
3.2 Circonstances de la Première Migration	2
3.2.1 Age des Femmes Lors de la Première Migration	2
3.2.2 Itineraire des Femmes Avant d'Arriver en Ville (Ouagadougou ou Bobo).....	4
3.2.3 Les Conditions de la Migration.....	5
3.3. La Vie Quotidienne d'une Aide-ménagère en Ville.....	5
3.3.1 Occupation des Filles.....	5
3.3.2 Réseaux Sociaux en Ville.....	6
3.3.3 Disposition au Renforcement des Compétences.....	7
3.3.4 Relations avec le Village d'Origine	8
3.4. Expérience au Retour au Village	9
3.4.1 Age au Retour au Village	9
3.4.2 Expérience des Premiers Moments de Vie au Village	9
3.4.3 Nature des Relations Sociales avec les Anciennes Amies du Village.....	11
3.5 Suggestions sur les Capacités Nécessaires pour une Aide-Ménagère	12
3.6 Conseils Adressés aux Filles Employées de Maison qui Retournent Définitivement dans Leur Ville d'Origine.....	13
3.7 Conseils à l'Endroit de Potentielles Filles Migrantes qui Souhaiteraient Travailler comme Aide-ménagère dans les Villes.....	14
4. Discussion	15

1. INTRODUCTION

Population Council met en œuvre un projet en direction des adolescentes migrantes travaillant comme employées de maison dans les zones urbaines au Burkina (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso). Ce programme dénommé « Filles Eveillées », a pour objectif d'élargir les réseaux sociaux des filles et de développer leurs compétences en capacités financières, en santé et hygiène, santé de la reproduction et en compétences de la vie courante. Il offre également aux bénéficiaires l'opportunité d'accéder à l'alphabétisation.¹

Les filles proviennent d'origines diverses et sont employées comme filles de ménage. L'arrivée des filles est généralement saisonnière. Après quelques mois d'activités (environ 8 mois), certaines filles retournent dans leur village d'origine pendant la saison des pluies pour aider les parents dans les travaux champêtres. Certaines reviennent en ville à la fin des récoltes, mais d'autres restent au village et se marient.

Dans un effort d'améliorer ce programme en ville, il s'est avéré opportun de mieux comprendre les circonstances de la vie des adolescentes dans le village avant et après la migration.

2. METHODOLOGIE

L'enquête exploratoire a été réalisée à Bapla et dans les villages environnants (Bapla, Bapla-Birifor, Navielgame, Dolo), dans la province de la Bougouriba, région du Sud-Ouest. C'est un des sites de provenance d'une grande majorité des aide-ménagères qui travaillent à Bobo et à Ouagadougou.

La collecte des données s'est déroulée en fin de 2012. Une quinzaine d'entretiens individuels ont été réalisés avec d'anciennes aide-ménagères. Ces femmes ont été identifiées avec l'appui de l'association Tié. Pour participer à l'enquête, il fallait être une ancienne aide-ménagère ayant travaillé auparavant en ville et être rentrée définitivement au village et avoir un compris entre 17 et 25 ans.

Les questions abordaient trois thèmes principaux : les circonstances de la première migration, la vie quotidienne en ville, et le retour au village.

¹ Plus d'informations peuvent être obtenus sur le site : http://www.popcouncil.org/pdfs/2012PGY_FillesEveilleesBrief_fr.pdf

L'outil de collecte des données a été développé par le Population Council. Il a fait l'objet de relecture et traduit sous forme d'exercice dans la langue du milieu par les agents de collecte des données (toutes des enquêtrices) pendant la formation.

Tous les entretiens ont été administrés en langue locale (le dagara) et ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone et transcrits fidèlement. Les données ont été saisies et traitées manuellement selon l'analyse croisée par contenu.

3. RESULTATS

3.1 Caractéristiques des Femmes Enquêtées

Les filles ayant participé aux entretiens ont un âge compris entre 17 et 25 ans. La moyenne d'âge de ces filles est de 21 ans. Treize filles sur les 15 sont mariées. Parmi elles, deux vivent dans des familles polygames avec deux coépouses. Les deux occupent le deuxième rang. En outre, 12 d'entre elles sont mères d'enfants. La majorité (huit) a un enfant et les quatre autres ont deux ou trois enfants.

La majorité des filles ne sont pas instruites. Seulement trois ont un niveau d'étude du cours moyen ; une seule a un niveau d'étude de la classe de quatrième des lycées et collèges.

3.2 Circonstances de la Première Migration

3.2.1 AGE DES FEMMES LORS DE LA PREMIERE MIGRATION

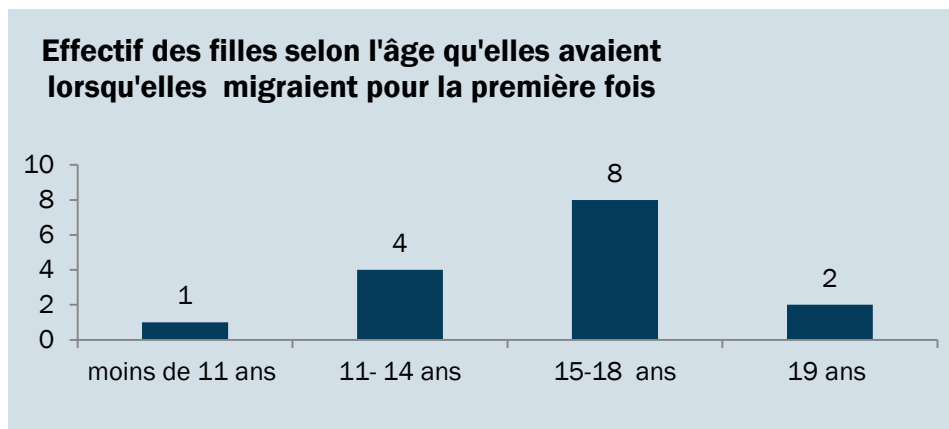
L'envie de migrer en ville pour travailler comme aide-ménagère anime les filles surtout celles qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école et les déscolarisées. En raison de la précarité de la vie au village et du niveau de pauvreté des parents, chaque fille veut exercer un travail rémunéré en vue d'aider ses parents et de préparer leur trousseau de mariage.

« Ma maman n'avait pas de marmite pour faire la cuisine. Donc elle en demandait toujours aux voisins pour cuisiner. C'est pourquoi j'ai décidé de migrer à Bobo pour travailler et ramener de l'argent qui lui permettra d'acquérir des marmites »

—FEMME DE 24 ANS, MARIEE, MERE DE 3 ENFANTS,
8 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Les résultats de l'enquête montrent que la moyenne d'âge des filles à leur départ du village pour la première fois est de 14,5 ans. Cinq des quinze filles

avaient moins de 15 ans. La tranche d'âge des filles lors de la première migration est présentée dans le graphique ci-dessous :



Le déplacement en ville se fait pour la majorité en compagnie de proches parents (8/15), (oncles, grands-frères, grandes sœurs, tantes), de copines de même âge pour quelques cas (3/15). Le plus souvent, le départ des filles est motivé par certains membres de la famille qui désirent amener avec eux des cousines ou des nièces pour s'occuper des travaux ménagères. « *C'est ma tante qui avait demandé de m'amener en ville* » femme de 20 ans, mariée, mère de 2 enfants, de niveau du CM2, 4 ans d'expérience dans le travail d'aide-ménagère.

« J'avais déjà un proche parent à Ouaga. Alors en partant on l'a appelé pour dire qu'on venait, de nous attendre à l'autogare. Lorsqu'on est arrivé, il est venu nous conduire à la maison »

—FEMME DE 20 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT, 08 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Aussi, pour d'autres filles, il arrive que l'envie d'aller en ville soit assez manifeste qu'elles y partent sans être accompagnée, bien que n'ayant aucune connaissance des réalités urbaines. Il s'agit le plus souvent de filles d'un certain âge (18 à 20 ans).

« En quittant ici, j'ai pris le car et je suis descendue à la gare. Je me suis reposée et ensuite je suis sortie. J'ai rencontré des filles Dagara (groupe ethnique de la région du Sud-Ouest) qui étaient allées acheter des condiments au marché et elles retournaient à la maison. Je les ai suivies, je leur ai fait savoir que je venais d'arriver et que je cherchais du travail. Elles m'ont amenée chez elles. J'ai dormi et le lendemain elles m'ont cherché du travail. C'est là-bas que je suis restée jusqu'à mon retour au village »

—FEMME DE 19 ANS, NON INSTRUITE, CELIBATAIRE, MERE D'UN ENFANT, 04 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

3.2.2 ITINERAIRE DES FEMMES AVANT D'ARRIVER EN VILLE (OUAGADOUGOU OU BOBO)

De façon générale, les femmes rencontrées ont migré de leur village vers Bobo-Dioulasso. En effet, selon la majorité des filles (2/3) Bobo-Dioulasso a été la principale destination des femmes rencontrées au cours de l'enquête.

« Quand j'ai quitté le village avec mes copines, nous sommes allées directement à Bobo. C'est là-bas qu'on va souvent »

— FEMME DE 20 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT,
08 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

De l'ensemble des filles rencontrées, seulement deux d'entre elles ont ensuite séjourné à Ouagadougou. La recherche d'un travail mieux rémunéré conduit certaines filles à changer de localité de travail. Il ressort que les aide-ménagères de Ouagadougou sont mieux payées que celles de Bobo-Dioulasso.

« De Bobo, je suis partie à Ouagadougou car je voulais gagner plus d'argent. L'argent que j'ai eu à Bobo était insuffisant »

— FEMME DE 23 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT,
04 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

La plupart des anciennes aide-ménagères rencontrées effectuaient des migrations saisonnières. En effet, le retour au village s'effectuait généralement en début de saison des pluies pour aider les parents dans les travaux champêtres.

D'autres contraintes d'ordre familial peuvent accélérer le retour des filles au village (maladies des parents, mariage, conditions de travail insupportable). La durée moyenne de leur séjour en ville est de 18 mois. Certaines filles ont vécu pendant trois ans en ville.

« Je suis revenue parce que je ne supportais plus les tâches que je devais faire en tant qu'employée de maison. Je travaillais au-delà de mes forces, donc je souffrais beaucoup. J'ai préféré revenir auprès de mes parents que de subir ses souffrances »

— FEMME DE 24 ANS, NIVEAU DE LA CLASSE DE 4EME, MARIEE, MERE D'UN ENFANT,
03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« Les travaux domestiques consistaient à laver les plats, les marmites, nettoyer la maison puis emporter les effets au marché. Il faut toujours se réveiller de bonheur pour commencer les travaux (....) J'ai plusieurs fois dit à mon employeur que je voulais retourner au village mais elle n'acceptait pas. Cela a trainé plus d'un mois sans satisfaction. En plus, elle ne me donnait plus d'argent. C'est ainsi que j'ai décidé de prendre le car pour rentrer au village. C'est lorsque je suis arrivée au village que j'ai informé mon employeur de mon retour»

— FEMME DE 22 ANS, DU NIVEAU CM2, MARIEE, SANS ENFANT,
04 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

3.2.3 LES CONDITIONS DE LA MIGRATION

Le nombre moyen de migrations des femmes interviewées est de deux fois avec une durée moyenne de deux ans. Quatre filles en ont effectué quatre. Au cours de leur séjour, il arrive qu'elles changent d'employeurs. Les réalités familiales (absence de main d'œuvre dans les champs), la non atteinte de leurs objectifs (recherche d'argent pour l'achat du trousseau de mariage) déterminent la fréquence de déplacement des filles.

« Je suis allée chez une femme chez qui j'ai fait cinq (5) mois. Elle ne se conduisait pas bien avec moi. J'ai quitté là-bas pour aller chez une autre femme où j'ai fait une année et je suis revenue au village. A mon retour à Ouaga pour la deuxième fois c'est chez la même femme que j'ai été. J'ai fait encore une année et je suis revenue au village. Après je suis repartie, mais cette fois je ne suis plus allée chez la même femme. Je suis allée à Ouaga 2000 et c'est là-bas que je suis restée jusqu'à mon retour définitive au village, après avoir acheté mes effets de femme (ustensiles de cuisine). Je suis revenue me marier ; c'est le 22 septembre 2012 que le mariage a été célébré ».

—FEMME DE 25 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE DE 3 ENFANTS,
06 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

3.3. La Vie Quotidienne d'une Aide-Ménagère en Ville

3.3.1 OCCUPATION DES FILLES

Les travaux ménagers occupent l'essentiel de la journée des aide-ménagères. L'ampleur des tâches varie d'une famille à l'autre. Elles sont les premières à se réveiller dans la famille (4h du matin) et les dernières à se coucher la nuit. La quasi-totalité des femmes affirment avoir pratiqué en plus du travail domestique d'autres activités de manière intermittente notamment les activités commerciales (vente d'eau glacée, de jus et de yaourt) ou le service dans un restaurant.

« Quand j'ai quitté chez ma tante pour aller travailler dans une autre famille, on m'avait dit de vendre de l'eau et du bissap (jus local à base de fleur d'oseille). Mais je n'ai pas pu le faire. J'ai abandonné le travail. Je suis allée chez un deuxième employeur où je vendais du yaourt. L'employeur me déposait à la gare pour que je vende et à la fin de la journée, il revenait me chercher pour qu'on rentre à la maison. J'ai fait ce travail jusqu'à un moment donné, et après il m'a demandé de laisser la vente et de m'occuper uniquement du ménage et de la cuisine »

—FEMME DE 20 ANS, MARIEE MERE DE 2 ENFANTS, NIVEAU D'ETUDE
DE LA CLASSE DE CM2 ; 05 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« J'étais servante de maison puis je partais vendre de l'eau au marché pour le compte de mon employeur. J'amenais aussi les tissus bazin de ma patronne au marché pour les faire traiter (nettoyer les habits en y mettant de l'amidon et ensuite faire le repassage traditionnel) »

—FEMME DE 24 ANS, DU NIVEAU DE LA CLASSE DE 4^{EME}, MARIEE, MERE D'UN ENFANT, 03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

3.3.2 RESEAUX SOCIAUX EN VILLE

Le lieu d'habitation est déterminant pour permettre aux filles de bien mener leur travail. Dans la plupart des cas, les femmes interviewées disent avoir habité chez leurs employeurs. La communication était facilitée au cas où l'employeur et les filles étaient de la même ethnie ou parlaient la même langue. Très souvent, on note une divergence en la matière occasionnant des efforts d'apprentissage du français ou de la langue communément parlée dans la localité (Dioula, Bambara ou Mooré). Pendant les premiers mois de leur séjour chez l'employeur, le vocabulaire élémentaire était accompagné de la communication gestuelle :

« Ma langue maternelle est le dagara (une des langues parlées dans la région du Sud-ouest) ; mon employeur m'apprenait le dioula jusqu'à ce que je puisse m'exprimer dans cette langue. De fois, pour m'envoyer, il utilisait le langage des sourds (langage gestuel) »

—FEMME DE 20 ANS, NON D'INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT ; 07 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Les filles des employeurs et des voisins font partie du premier cercle d'amies des anciennes aide-ménagères avec lesquels elles échangeaient sur les réalités de la vie courante. Aussi, elles entretenaient des liens d'amitié soit avec leurs camarades de la même région d'origine, soit avec leurs pairs avec lesquelles elles partagent les nouvelles de leur village. Les rencontres se faisaient dans un contexte de partage d'expérience mutuelle et de conseils pour une vie saine (cf. encadré ci-dessous).

« Dans la famille de mon employeur, ce sont ses petites sœurs que je fréquentais, mais ailleurs je n'avais pas de camarade »

—FEMME DE 22 ANS, MARIEE, MERE D'UN ENFANT, 04 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« Lorsque nous finissions de travailler, mes copines et moi, nous nous asseyions ensemble et on pense au village. On se pose des questions sur notre retour, quelles connaissances pourrions-nous avoir pour notre retour au village. Je pense que quand tu vas à l'aventure, il y a aussi les jeunes hommes qui flattent les filles. Mais nous nous abstenions de cela. Quand on se retrouvait, on se disait ceci : « Je suis venue à l'aventure parce que je suis dans le besoin, parce que je cherche quelque chose. Si je gagne ce qui me préoccupe, je vais dans mon village afin que mes parents soient heureux de me revoir et que moi aussi je sois contente. »

—FEMME DE 20 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT ; 07 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGER

Les relations sociales entretenues par les filles étaient souvent entachées de difficultés au cas où certaines de leurs camarades ne sont pas de bonne moralité.

« A Bobo, j'avais une amie, mais un jour celle-ci a été arrêtée et accusée de vol. Elle a failli nous impliquer, mais nous avons été épargnées. Depuis lors, je n'avais plus d'amie »

—FEMME DE 25 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE DE 3 ENFANTS,
05 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Ces situations malencontreuses sont à l'origine de la réticence de certains employeurs à ce que les filles employées de maison fréquentent certains réseaux sociaux susceptibles de porter préjudice au travail ou à leur conduite.

« A Ouaga, ma patronne était formellement contre ces amitiés entre filles de ménage. Pour elle, ce sont les filles qui incitent les autres à abandonner leur travail de servante. Comme elle voulait ouvrir une boutique dans son télécentre, elle craignait que mes copines me poussent à sortir »

—FEMME DE 25 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE DE 3 ENFANTS,
05 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« Mon patron n'acceptait pas que je sorte. Si je finis de travailler et je demandais à aller chez mes camarades il n'était pas d'accord. Il disait que Ouaga n'est pas bon. Si je suivais mes camarades ils allaient m'enseigner un mauvais comportement, peut-être me pousser à rentrer au village où à aller travailler dans un bar. Alors que pour lui, le travail de bar nécessite une certaine maturité ».

—FEMME DE 20 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT,
06 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Au-delà des passe-temps avec les camarades, les femmes affirment avoir utilisé leur temps libre pour regarder la télévision.

3.3.3 DISPOSITION AU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Le travail d'aide-ménagère n'accorde pas de répit aux femmes pendant leur séjour en ville. Aucune des filles ayant participé aux entretiens n'a eu cette opportunité d'être scolarisée ni alphabétisée pendant leur séjour en ville. En outre, elles ne participaient à aucune activité en dehors du travail de ménage.

Selon les femmes, leur séjour en ville a été une occasion de renforcement de leurs compétences notamment dans la réalisation des travaux ménagers (utile selon elles pour une femme,) mais aussi dans la pratique du petit commerce et de la garde des enfants.

« J'ai beaucoup appris auprès de mon employeur. J'ai appris avec ma patronne à faire de la bonne cuisine puis j'ai eu un peu de connaissance dans le commerce »

—FEMME DE 24 ANS, SANS INSTRUCTION, MARIEE, MERE DE 3 ENFANTS,
05 D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

En outre, l'apprentissage d'autres langues en dehors des siennes a été aussi bien apprécié par les femmes. Certaines filles ont appris les bonnes manières de vivre en ville grâce à l'employeur ou à leur entourage, comme l'explique cette fille :

« Lorsqu'on est allé en ville, notre esprit s'est ouvert un peu. Par exemple on ne connaissait pas Bobo et on ne savait pas comment respecter une personne, comment répondre à un appel téléphonique ».

—FEMME DE 18 ANS, DU NIVEAU CM1, MARIEE, SANS ENFANT,
02 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Le séjour des femmes leur a permis de comprendre les réalités de la ville, mais surtout le travail d'aide-ménagère (l'entretien d'une maison, la cuisine, la garde des enfants). Au-delà de ces connaissances, les femmes rencontrées estiment que plusieurs autres capacités leur auraient été nécessaires. Ces compétences varient en fonction du niveau d'éducation des femmes. D'une manière générale, celles-ci auraient souhaité avoir des connaissances en couture et en coiffure.

« J'avais cette envie d'apprendre à faire la coiffure mais hélas. Ma patronne ne m'avait pas donné la permission de le faire. Il y'avait même un salon de coiffure à proximité de la maison mais elle ne voulait pas »

—FEMME DE 25 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE DE 3 ENFANTS,
05 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

D'autres avaient le rêve de continuer leur cursus scolaire soit avec l'appui de l'employeur, ou avec les revenus générés à partir de leur activité.

« Je pensais pouvoir aller aux cours du soir, mais je ne disposais pas de temps compte tenu de la charge des travaux que j'avais à faire»

—FEMME DE 18 ANS, NIVEAU D'INSTRUCTION DU PRIMAIRE(CM1), MARIEE, SANS ENFANT,
02 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

3.3.4 RELATIONS AVEC LE VILLAGE D'ORIGINE

Une fois en ville, la plupart des filles entretiennent des rapports avec leurs parents au village généralement par le biais du téléphone portable que certaines d'entre elles avaient pu acquérir grâce à leurs revenus. D'autres sollicitaient les téléphones de leurs tuteurs ou tutrices pour effectuer les appels. La régularité de contact est d'une fois par semaine pour la plupart des filles. Quelques-unes effectuent un appel par mois ; d'autres plus d'un mois car cela était fonction du pouvoir financier de chacune.

« **Quand j'étais en ville, j'ai fait un an sans parler avec mes parents. En ce moment le téléphone était rare** »

–FEMME DE 25 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT,
03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Les appels téléphoniques étaient itératifs entre les filles et leurs parents. Les filles recevaient aussi des appels directement de leurs parents. Les personnes souvent contactées sont les membres de la famille immédiate : le père et la mère, la grande sœur ou le frère.

Les sujets de conversation avec les parents portent sur des sujets divers, variables en fonction de l'actualité du moment. Dans la plupart des cas, le souci d'avoir des nouvelles sur l'état de santé des parents, l'envie de les entendre sont la motivation essentielle du maintien du contact avec la famille.

3.4 Expérience au Retour au Village

3.4.1 AGE AU RETOUR AU VILLAGE

Le tableau ci-dessous montre que la moyenne d'âge de retour définitif au village pour les femmes était de 18 ans, ce qui correspond à l'âge de mariage pour la majorité des filles au village. Deux des femmes sont retournées au village à un âge dépassant les 20 ans. Le plus souvent à cet âge, ces catégories de filles sont rarement sollicitées pour les travaux d'aide-ménagère.

Age au retour définitif au village	Effectif
14 ans	2
16 ans	2
17 ans	4
18 ans	4
19 ans	1
21 ans	1
22 ans	1

3.4.2 EXPERIENCE DES PREMIERS MOMENTS DE VIE AU VILLAGE

Les premiers moments au village sont identiques pour l'ensemble des femmes revenues de la ville : bon accueil, salutations cordiales, manifestations de joie de part et d'autres. Dans les familles des nouvelles arrivées, la joie est encore plus grande lorsque les attentes familiales sont comblées. Il s'agit des cas où les filles arrivent à ramener des biens divers de la ville (vêtements, bicyclette, ustensiles de cuisines, etc.).

« Quand je suis arrivée au village, mon père était très content. Il m'a montré 40.000 FCFA que mon employeur lui a remis pour le travail que j'ai fait. En tout cas, mes parents étaient contents de moi » J'ai dit à mon père d'enlever sa part. Il m'a remis 35 000 FCFA »,

—FEMME DE 25 ANS, MARIEE, MERE DE 2 ENFANTS, SANS INSTRUCTION ;
05 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

D'une manière générale, la réintégration à la vie du village n'est pas difficile de l'avis des femmes. Au contraire les nouvelles expériences en tant que femme de ménage les aident dans la gestion de leur foyer. La réintégration peut être difficile en raison du fait que les femmes n'ont pas assez de moyens financiers pour mettre en pratique et valoriser leurs connaissances acquises en ville.

« Si tu fais le commerce, tu peux t'en sortir. Mais quand tu ne fais rien c'est compliqué de bien te réintégrer dans le village. Donc je me suis bien réintégrée avec mon commerce que je faisais. J'arrivais à subvenir à mes besoins »

—FEMME DE 25 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, UN ENFANT,
03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Pour une fille du village, la migration a plusieurs avantages en terme de changement de mode de vie et d'ouverture d'esprit.

« Avec les autres filles du village, il existe une différence. Sur le plan vestimentaire, elles n'ont pas d'habits, elles sont sales. Quelques-unes ne sont pas mariées mais ont des enfants. Lorsque je les vois, j'ai pitié.»

— FEMME DE 22 ANS, DU NIVEAU CM2, MARIEE, SANS ENFANT,
04 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« Lorsque je suis revenue de la ville, je me voyais différente des autres, j'étais mieux qu'elles. Elles sont toujours dans les ténèbres, dans un esprit peu ouvert. Ce n'est plus le cas chez moi, car je suis la mode »

—FEMME DE 20 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT,
03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

De l'avis de certaines femmes, le retour au village après un séjour en ville fait l'objet de bonne considération de la part des parents et des jeunes du village. Ce statut est acquis car les femmes affirment changer de mode de vie et d'esprit en matière de travail, d'hygiène, de respect envers les autres.

« Avant, lorsqu'on n'avait pas encore voyagé, quand ta mère te parlais, tu lui répliquais. Mais quand tu reviens de la ville, si elle t'envoie tu pars, elle est contente et elle ne peut plus te parler mal comme elle le faisait avant ton départ sur Bobo. Avant je refusais d'obéir à ma mère qui alors m'insultait même devant tout le monde. Mais aujourd'hui, cela ne se fait plus »

—FEMME DE 18 ANS, DU NIVEAU CM1, MARIEE, SANS ENFANT, 02 ANS D'EXPERIENCE DANS
LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

On note cependant quelques manifestations de jalousie de la part de certaines personnes en raison du changement de leur mode de vie, et d'amélioration de leur capacité financière.

« Il y a des gens qui te veulent la bagarre, il y a d'autres qui te veulent du bien. Ton retour plaît à certaines personnes et déplaît à d'autres. Il y a des gens qui te provoquent afin que tu parles, mais tu gardes le silence ; tout le monde ne peut pas être pareil. »

—FEMME DE 18 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE,
MERE D'UN ENFANT, 02 ANS D'EXPERIENCE DANS LE
TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Les entretiens avec les femmes enquêtées montrent qu'au-delà de ces considérations, la vie d'une femme ancienne aide-ménagère n'est pas différente de celles des autres femmes du village. Leurs activités de prédilection sont essentiellement :

- les travaux ménagers, (cuisine, ménage,
- corvée bois et corvée eau) ;
- éducation et soins des enfants ;
- activité génératrice de revenus ; préparation,
- vente de produits agro-alimentaires.
- travaux champêtres pendant l'hivernage

Le travail typique d'une ancienne aide-ménagère au village n'est pas différent de celui des autres femmes. Il se résume comme suit :

Elle est la première à se lever dans la famille et elle s'occupe au cours de la journée des tâches suivantes :

- *Nettoyage de la cour et de la maison.*
- *Préparer les repas pour la famille.*
- *S'occuper des enfants et des autres membres de la famille.*
- *Aller au champ si c'est en période hivernale.*
- *Certaines femmes exercent une activité génératrice de revenus tels que le commerce, la transformation des produits locaux, etc.*
- *Les femmes qui ont eu la chance d'apprendre un métier peuvent exercer l'activité si les opportunités dans le village existent.*
- *Elles sont souvent sollicitées dans le village pour des activités sociales car considérées comme des personnes ressources.*

3.4.3 NATURE DES RELATIONS SOCIALES AVEC LES ANCIENNES AMIES DU VILLAGE

Le maintien des relations sociales ou le développement d'autres réseaux sociaux est primordial dans la vie des jeunes femmes. De l'avis de la quasi-totalité des personnes rencontrées, dès leur retour au village, elles ont réintégré leur cercle d'amies avec qui elles effectuent des travaux communs (corvée de bois, corvée d'eau) ou aller dans les cérémonies traditionnelles. La fréquence des rencontres varie en fonction de certains événements (jour de marché, jour de prière, etc.).

« On se rencontre au marché, on cause des événements de la vie et pour boire du dolo (bière locale) »

—FEMME DE 19 ANS, NON INSTRUITE, CELIBATAIRE, MERE D'UN ENFANT,
03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Pour une minorité de filles, les anciens cercles d'amies se sont disloqués car la plupart de leurs amies se sont mariées et résident dans d'autres villages.

« Quand je vivais encore en famille, j'avais des camarades. Mais elles sont présentement toutes mariées et résident dans d'autres localités. Et maintenant que je suis mariée, si ce n'est à l'église que je rencontre d'autres femmes, je n'ai plus de camarades ».

—FEMME DE 22 ANS, DU NIVEAU CM2, MARIEE, SANS ENFANT,
04 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Une minorité de filles affirment ne pas fréquenter leurs camarades d'âge à cause des différences de perception des modes de vie, comme l'explique cette femme :

« Comme j'ai fait la ville, mes anciennes copines trouvent que je ne peux plus les suivre »

—FEMME DE 18 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT,
03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

3.5 Suggestions sur les Capacités Nécessaires pour une Aide-Ménagère

En vue de mieux cerner les besoins des aide-ménagères, il leur a été adressé des questions sur les compétences nécessaires en ville. Selon les enquêtées, la vie de femmes de ménage à l'instar de celle qu'elles mènent nécessite plusieurs capacités pouvant leur permettre d'améliorer leurs conditions. Ainsi les connaissances approfondies en cuisine, ainsi que des compétences pour la réalisation d'activités génératrices de revenus ont été évoquées par la majorité des femmes.

Selon certaines enquêtées, une femme doit avoir des compétences nécessaires sur les bonnes manières telles que savoir respecter son entourage, avoir des connaissances sur la santé de la reproduction, des notions d'hygiène et aptes à travailler. Quelques femmes estiment que le niveau d'éducation est important dans la vie d'une femme au village.

Les propos ci-dessous résument les suggestions sur les capacités nécessaires pour une fille ancienne aide-ménagère.

« On ne savait pas comment respecter une personne. Il est bon de le savoir»

—FEMME DE 20 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT, 02 ANS
D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« Les jeunes hommes, dès votre arrivée vous désirent tous, mais lorsque vous tombez enceinte on vous laisse tomber, on ne vous respecte plus. Donc, il faut avoir des connaissances en matière de santé de la reproduction pour éviter tout ça »

—FEMME DE 22 ANS, DU NIVEAU DE LA CLASSE DE CM2, MARIEE, SANS ENFANT,
04 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« A mon arrivée, j'ai trouvé que les études seront plus bénéfiques pour moi dans ce contexte » ;

—FEMME DE 24 ANS, DU NIVEAU DE LA CLASSE DE 4^{EME}, MARIEE,
MERE D'UN ENFANT, 03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

3.6 Conseils Adressés aux Filles Employées de Maison qui Retournent Définitivement dans Leur Ville d'Origine

En vue de mieux cerner les besoins des anciennes filles migrantes qui retournent au village, il leur a été adressé des questions sur les compétences qui étaient utiles pour elles dans le contexte de la vie au village.

Selon les interviewées, les conditions de vie difficiles au village nécessitent une bonne organisation et une meilleure gestion des revenus monétaires dans un contexte marqué par la pauvreté. En vue de minimiser les souffrances, les filles qui ont pu faire des économies en ville devraient miser sur une meilleure gestion de leur argent :

« Je leur dirai de bien gérer l'argent qu'elles ont ramené de la ville en vue de réaliser une activité qui leur permettra d'avoir des revenus additionnels et acheter ce dont elles ont besoin ».

—FEMME DE 18 ANS, DU NIVEAU CM1, MARIEE, SANS ENFANT,
02 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

D'autres femmes estiment que l'argent acquis par le travail en ville doit bien servir à développer des activités génératrices de revenus. Ces activités doivent être un tremplin pour les femmes pour ne plus avoir l'intention de retourner en ville.

« Je dirai aux filles de rester au village car elles peuvent aussi gagner de l'argent en faisant le commerce. On ne cherche pas l'argent en vain. Il suffit de s'appliquer dans le commerce et on pourra s'en sortir et réaliser ses projets »

—FEMME DE 25 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, UN ENFANT,
03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Elles conseillent également aux filles de mettre à profit les compétences acquises en ville pour développer d'autres activités en tenant compte des réalités et des opportunités locales.

« Je les conseillerai de mettre en pratique ce qu'elles ont appris en ville par exemple le commerce, la vente de dolo, etc. ».

—FEMME DE 20 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT,
03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

En revanche, elles déconseillent aux filles d'importer les modes de vie citadines pour éviter les conflits de génération. Il s'agit entre autres, de certains styles vestimentaires peu commodes et non adaptés au village, le vagabondage des filles.

« Je dirai que si vous voulez avoir une longue vie quand vous revenez au village, il faut éviter les habits extravagants que vous portez à Ouagadougou. Le mode de vie ici est différent de celui de la ville. Vivre au village comme en ville peut créer des conflits et des gens peuvent vous vouloir du mal (vous donnez des maladies par exemple).

— FEMME DE 22 ANS, DU NIVEAU DE LA CLASSE DE CM2, MARIEE, SANS ENFANT, 04 ANS
D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

3.7 Conseils à l'Endroit de Potentielles Filles Migrantes qui Souhaiteraient Travailler comme Aide-ménagère dans les Villes

Le séjour en ville pour ces femmes ayant travaillé dans les ménages a été riche en expériences diverses auprès de leur employeurs, en matière de relations publiques, d'apprentissage des bonnes manières de vivre en société mais aussi en matière d'astuces pour gagner de l'argent.

De l'avis de la majorité des femmes enquêtées, les conseils de première ligne à prodiguer à une postulante qui envisage de se rendre en ville à la recherche d'un travail portent entre autres sur le sérieux et la rigueur dans le travail, la gestion des revenus, le respect des patrons, un bon comportement, et la risque d'être victime de grossesses non désirées.

Quelques conseils usuels à l'endroit des potentiels futures filles migrantes

« Moi-même j'ai déjà conseillé des camarades. Je leur ai dit que Ouagadougou n'est pas comme chez nous ici où vous vous levez le matin et vous restez sales. Si vous êtes réellement allées pour chercher de l'argent il faut éviter la paresse et les promenades. Certaines filles disent que le travail de maison fait souffrir. Mais pour moi, ce travail vaut mieux que de travailler dans un bar. Je préfère souffrir et avoir mon argent.»

FEMME MARIEE DE 22 ANS, DU NIVEAU CM2, SANS ENFANT, 04 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« Si quelqu'un veut aller à l'aventure, il serait mieux d'aller de soi-même, au lieu que ce soit quelqu'un qui t'y amène et une fois là-bas te maltraite. Quand tu lui confie ton salaire il le dépense. Et lorsque tu vas pour chercher cet argent, il te remet une petite partie, alors que tu as travaillé dur pour ça. »

FEMME DE 20 ANS, NIVEAU DE LA CLASSE DE CM2, MARIEE, 2 ENFANTS, 05 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« Si elles partent, si leur employeur leur parle, qu'elles soient humbles, et qu'elles restent tranquilles pour écouter ce qu'il dit afin de savoir comment il veut que le travail soit fait. Parfois lorsqu'on te donne un travail et qu'on revient trouver que ce n'est pas fini, on t'insulte : tu viens pour chercher quelque chose et tu ne veux pas écouter les gens afin de l'avoir. C'est à cause de cela qu'il est important d'écouter toujours ce que dit l'employeur, lorsque l'on va en ville. »

FEMME DE 18 ANS, DU NIVEAU CM1, MARIEE, SANS ENFANT, 02 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

« Je leur dirai que la vie en ville est difficile. Les promenades jusqu'à une heure tardive peuvent leur conduire en prison. Ou alors, si une fille mène une vie désordonnée avec les hommes, tu peux tomber enceinte et tu ne pourras plus atteindre tes objectifs avant de rentrer au village. Si par exemple, tu reviens avec une grossesse, cela attriste les mamans, ce qui ne sera pas bon. En outre, elles doivent demander à Dieu de les aider afin qu'elles rentrent saines et sauvées avec de nouvelles connaissances pour la vie au village »

FEMME DE 20 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT, 03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

Les relations de certaines filles sont souvent révélées mauvaises. Quelques fois, les nouvelles arrivantes se confient aux anciennes qui malheureusement par manque d'expérience ou par méchanceté induisent les premières citées (nouvelles) en erreur. De l'avis d'une fille, elle conseillerait la prudence au cas où elles doivent se confier à des pairs.

Selon une minorité de filles enquêtées, la recherche d'argent ne nécessite pas nécessairement le départ des filles vers la ville où quelques fois certaines sont exposées à des souffrances importantes. Selon elles, le travail au village est aussi bénéfique et peut permettre de mobiliser de l'argent pour celles qui acceptent de travailler.

« Je leur dirai qu'elles peuvent rester ici au village et obtenir ce pour quoi elles veulent aller en ville »

—FEMME DE 20 ANS, NON INSTRUITE, MARIEE, MERE D'UN ENFANT,
03 ANS D'EXPERIENCE DANS LE TRAVAIL D'AIDE-MENAGERE.

4 DISCUSSION

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Filles Eveillées » d'autres domaines connexes ont été explorés pour comprendre davantage la problématique de la migration des jeunes filles des villages vers les grandes villes et surtout ce que ces dernières deviennent lorsqu'elles arrêtent la migration.

Bien que cette étude ait voulu montré la vie de ces jeunes femmes après la migration, les informations enregistrées ne pourraient être extrapolées à l'ensemble des sites pourvoyeurs de filles aide-ménagères au regard du nombre limité de femmes ayant participé à l'enquête. Néanmoins, elles permettent de comprendre ce qui se passe dans la vie de ces anciennes aide-ménagères à la fin de la migration.

En effet, ces jeunes filles qui décident d'un moment à l'autre d'aller à l'aventure n'ont qu'un seul objectif commun qui est la recherche d'argent pour préparer leur mariage et subvenir aux besoins de leurs parents. Une fois en ville, le rêve de certaines filles se réalise surtout chez celles qui ont la chance de bénéficier d'un bon encadrement alors que chez d'autres malheureusement c'est la désolation.

La majorité des filles aide-ménagères rentrent définitivement au village lorsqu'elles ont entre 17 et 19 ans pour se marier. Cet intervalle d'âge correspond non seulement à l'âge légal au mariage des filles au Burkina mais aussi parce qu'à cet âge beaucoup d'employeurs hésitent à les employer car les considérant comme trop grandes.

La réintégration à la vie au village se passe en général assez bien car les nouvelles expériences acquises en villes leur sont d'un grand apport et les

valorisent au sein de leur communauté. De l'avis de certaines femmes enquêtées, le retour au village après un séjour en ville fait l'objet de bonne considération de la part des parents et des jeunes du village. Ce statut est acquis car les femmes affirment changer de mode de vie et d'esprit en matière de travail, d'hygiène, de respect envers les autres.

La plupart du temps, les femmes anciennes aide-ménagères sont souvent considérées comme des personnes ressources et souvent sollicitées pour des appuis divers dans le village (besoin d'information, assistance sociale).

La réintégration peut être difficile pour certaines d'entre elles en raison du fait que les femmes n'ont pas assez de moyens financiers pour mettre en pratique et valoriser leurs connaissances acquises en ville.

Selon les enquêtées, la vie de femmes anciennes aide-ménagères à l'instar de celle qu'elles mènent nécessite plusieurs capacités pouvant leur permettre d'améliorer leurs conditions. Ainsi les connaissances approfondies en cuisine, ainsi que des compétences pour la réalisation d'activités génératrices de revenus, en alphabétisation, sur la santé de la reproduction, les bonnes manières sont utiles pour valoriser davantage la réinsertion sociale de ces femmes au village.

Ce sont des actions que tout programme de promotion et d'éducation des filles aide-ménagères à l'image du programme « Filles Eveillées » devrait prioriser dans ses axes d'intervention.

A la lumière des informations collectées au cours de cette enquête, les actions suivantes s'avèrent utiles pour tout programme de renforcement des compétences des filles aide-ménagères. Ces actions sont à inscrire en aval et en amont de la migration. Ce sont entre autre :

1. Rendre disponible les structures d'appui et d'accompagnement aux femmes au niveau des villages.
2. Utiliser les anciennes aide-ménagères comme relais dans le cadre des actions de sensibilisation en impliquant les parents ou les tuteurs des filles ;
3. Initier des actions d'éducation à l'endroit des employeurs et des populations des sites d'accueil sur les droits des enfants et des filles en situation de travail domestique.
4. Développer un programme de renforcement des capacités des filles au niveau de leur site d'origine afin de promouvoir leur autonomisation financière;
5. Mettre en œuvre un projet d'appui pour la réalisation des activités génératrices de revenus notamment à l'endroit des anciennes aide-ménagères en tenant compte des réalités économiques de chaque localité.